



HAL
open science

Quand les propriétés référentielles donnent le la : les noms collectifs et l'anaphore

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Quand les propriétés référentielles donnent le la : les noms collectifs et l'anaphore. Nouveaux regards sur le sens et la référence. Hommages à Georges Kleiber, Echinex, pp.148-149, 2017. hal-02143341

HAL Id: hal-02143341

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02143341v1>

Submitted on 29 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quand les propriétés référentielles donnent le *la* : les noms collectifs et l'anaphore

Mathilde Salles

Université de Caen Normandie

Les fonctionnements anaphoriques de la relation membre-collection, très variés lorsqu'on les compare à ce qu'autorise une relation sémantique proche comme la méronymie, sont bien souvent guidés par les propriétés référentielles des collections, notamment par leur pluralité interne, l'homogénéité de leurs membres et le principe de regroupement par contiguïté de ces membres. L'étude sera limitée ici aux noms collectifs désignant ce que Cruse (1986 : 175-177) appelle des « groups » comme *famille, jury, régiment, comité, parti* – regroupements d'humains ayant un but ou une fonction en commun – et ce qu'il appelle des « collections » comme *forêt, tas*, typiquement inanimées et correspondant davantage à « des agrégats qu'à des entités constituées en systèmes » (Kleiber 1994 : 174)¹. Les regroupements d'animaux – *troupeau, meute* – se situeraient selon Cruse (1986 : 177) entre les groupes et les collections. Après avoir présenté la grande variété et les contraintes anaphoriques qui caractérisent ces noms collectifs, je m'attacherai à deux modes d'introduction anaphorique particuliers, l'un concernant des membres, l'autre des collections. Le premier est lié aux emplois anaphoriques des noms génériques de membres (ex. *membre, élément*). Avec ces types de noms, l'homogénéité interne des collections donnera le ton, mais il ne s'agira pas du *la*, puisque l'anaphore possessive sera préférée à l'anaphore associative. Le second est lié à la possibilité d'introduire une collection au moyen d'une anaphore définie après avoir mentionné ses membres (une anaphore associative à l'envers ?). C'est, cette fois, la pluralité interne des collections et le principe de regroupement par contiguïté des membres qui donneront le *la* et expliqueront comment une anaphore peut réunir des membres en un ensemble et ainsi fondre du pluriel dans une forme au singulier.

¹ Kleiber (1994) reprend ici, en plus de la distinction de Cruse (1986) entre « group » et « collection », la distinction de Mayer (1980) entre « abgeschlossene Mengenquantitative » et « Mengenquantitative ». Kleiber (1994 : 174) intègre parmi les « collections » ou « Mengenquantitative », outre les regroupements d'inanimés de Cruse, les regroupements d'animaux (*troupeau, meute*) et les regroupements d'humains correspondant « plus à des agrégats qu'à des entités organisées en système » comme *foule, troupe*. Sauf indication contraire, j'emploierai ici « collection » dans un sens large incluant les groupes et les collections de Cruse (1986).

1. Les noms collectifs et l'anaphore

Comme la plupart des autres relations associatives² de la typologie de Kleiber (2001a), la relation membre-collection permet à la fois l'anaphore associative (1) et l'anaphore possessive allant de la collection aux membres (2) :

(1a) **Le régiment** a été défait. **Les soldats** n'ont pas eu le temps de combattre. (Kleiber, 2000 : 57)

(1b) **Une caravane**, qui a traversé à gué, nous arrive dans un état invraisemblable ; **les chameaux**, enduits jusqu'aux yeux de boue gluante, sont devenus des monstres informes et squameux ; quant aux mules qui les accompagnaient, elles se sont, paraît-il, noyées dans la vase. (Loti, *Vers Ispahan*, Frantext)

(2a) **Le régiment** a été défait. **Ses soldats** n'ont pas eu le temps de combattre. (Kleiber, 2000 : 59)

(2b) Ensuite ce fut pendant cinq jours une étendue monotone, où l'esprit n'avait pour se distraire et rêver que les jeux de la lumière, le bordj où l'on s'arrête afin de changer d'attelage, quelques tentes noires au ras du sol, **la caravane** qui chemine avec **ses chameaux** goudronnés, ses ânes, ses petits chevaux (Jérôme et Jean Tharaud, *La Fête arabe*, Frantext)

Mais la relation membre-collection autorise aussi d'autres types d'anaphores, qui, soit lui sont propres, soit sont autorisés par peu d'autres relations associatives. Ainsi, elle est pratiquement la seule³ à autoriser les anaphores pronominales allant de la collection (d'humains) aux membres avec le *ils* collectif (3) et elle est à l'origine de nombreux cas de syllepse (4), qui, comme le *ils* collectif, témoignent bien de la pluralité interne associée aux noms collectifs⁴ :

² Les relations méronymiques (ex. *arbre/tronc*), les relations fonctionnelles (ex. *voiture/conducteur*) et certaines relations locatives (ex. *village/église*).

³ Quelques relations fonctionnelles, celles qui unissent un lieu à ses occupants, admettent, elles aussi, en plus de l'anaphore associative (ex. *une ville... les habitants ; une entreprise... les salariés*), le *ils* collectif : *A Paris, ils roulent comme des fous* (Kleiber, 1994 : 163) ; *Dans cette usine, ils font grève depuis deux semaines*. Ces emplois mettent en avant une dimension collective du nom de lieu, du lieu comme regroupement d'individus (Lammert, 2010, parlerait ici de « facette collective » de noms intrinsèquement non collectifs). Kleiber (1994 : 174) intègre d'ailleurs *ville* dans la même catégorie d'entités collectives que *famille, jury, comité, équipe*, les entités qui constituent des « groupes » au sens de Cruse (1986).

⁴ En anglais, les manifestations de cette pluralité interne sont encore plus spectaculaires puisque le passage du singulier au pluriel peut se faire directement du sujet au verbe : *The tribe/jury/team/family is/are under investigation* (Cruse 1986, 176). Si l'accord du verbe peut se faire au pluriel avec un nom de « groupe » au singulier, ce n'est pas le cas avec un nom de « collection » (au sens de Cruse) : **The forest have been felled*

(3a) Pierre a réuni **le comité** ; **ils** l'ont tout de suite élu président. (Flaux, 1999 : 477)

(3b) **Ma famille**, qui m'a tout passé jusqu'ici, est résolue à ne point me passer ce qu'**ils** appellent ma folie. (Duhamel, *Le désert de Bièvres*, relevé par Lammert, 2005 : 246).

(4a) **Ce groupe** utilise beaucoup l'ordinateur qui **leur** permet d'une part de vérifier les traductions équivalentes dans leur langue par exemple et d'autre-part, de travailler en autonomie **leur** degré de compréhension. (mémoire Master FLE)

(4b) Dimanche passé **une famille fribourgeoise** a trouvé des champignons pendant **leur** excursion dans les forêts. (copie d'étudiant FLE, citée par Reichler-Béguelin, 1988 : 200)

Elle permet aussi l'anaphore possessive allant cette fois des membres à la collection, ordre anaphorique inversé qu'on ne retrouve qu'avec les relations fonctionnelles (*un conducteur... sa voiture*) et quelques relations actanciennes (*un meurtrier... son meurtre* vs **une arme... son meurtre*) :

(5a) **Les soldats** ont refusé de combattre. **Leur régiment** a été ainsi défait sans peine. (Kleiber, 2000 : 59)

(5b) (...) une dame du coin nous raconta comment **un chameau** égaré loin de **sa caravane** africaine était arrivé là (...) (A. de Saint-André, *En avant, route !*, books.google.fr)

La relation membre-collection autorise enfin une anaphore définie adoptant ce même ordre de la « partie » au « tout », ordre auquel l'anaphore associative est normalement réfractaire⁵ (6) :

(6) Un petit bus attendait devant le hall. La portière était ouverte, et avec force politesses on y fit monter les observateurs. Dès que le dernier fut monté, **deux jeeps** se placèrent devant **le bus** et **deux camions de soldats** derrière, et **le convoi** démarra à toute allure. (B. Schlink, *Le fils, Amours en fuite*, Folio, 337-338).

(Cruse 1986, 176). Cette contrainte est la même que celle observée par Kleiber (1994, 174) pour le *ils* collectif : ce sont les noms de « groupes » et non ceux de « collections » (au sens restreint) qui autorisent le *ils* collectif.

⁵ Cf. Kleiber *et al.* (1993) et Kleiber (2001a).

Mais cette diversité anaphorique est limitée à certains couples membre-collection et d'autres, comme l'a noté Kleiber (2000), ne permettent plus le possessif devant le nom de membre (7) ou devant le nom collectif (8) :

(7) Dans **les familles** d'origine immigrée notamment, **la mère/*leur mère** (= des familles) est en porte à faux entre sa culture d'origine et sa volonté d'intégration, elle est complètement larguée au niveau scolaire et **les enfants/*leurs enfants** (= des familles) en profitent (*Dernières nouvelles d'Alsace* pour la version définie ; Kleiber, 2000 : 57 et 59, 2008 : 320)

(8) **Les arbres** resplendissaient de lumière verte. ***Leur forêt** (= des arbres) était magnifique. (Kleiber, 2000 : 59)

Et, devant les noms génériques de membres (*membres, éléments*)⁶, c'est cette fois l'article défini qui paraît difficile :

(9a) **Le jury** a enfin fini de délibérer. **Les jurés/?Les membres/Ses membres** viennent de regagner leurs sièges.

(9b) J'ai évoqué les Dalfon, **cette famille** lointaine, et dit combien les capacités de **ses membres/?des membres**, dans des domaines multiples, me paniquaient. (Simonin, *Confessions d'un enfant de la Chapelle*, Frantext)

Dans plusieurs articles consacrés au possessif ou à la concurrence textuelle entre le défini associatif et le possessif, Kleiber (2000, 2004, 2008, 2009, 2011) a expliqué les différences entre (2) et (7) et entre (5) et (8), c'est-à-dire entre les noms, de membres ou de collection, qui autorisent le possessif et ceux qui ne l'autorisent pas. Je m'attacherai pour ma part au cas où c'est le défini qui ne convient plus, c'est-à-dire aux cas où l'on a affaire à un nom générique de membres (exemples (9)). Et je poserai, pour finir, la question de l'anaphore associative « à l'envers » : l'exemple (6) suggère, en effet, que la relation membre-collection permet des anaphores associatives allant de la partie au tout. Est-ce vraiment le cas ?

2. Les noms génériques de membres

L'anaphore associative paraît difficile avec le nom générique *membre* dans les exemples (9). C'est aussi, me semble-t-il, le cas dans l'exemple (10), proposé par Lammert (2010 : 110) :

⁶ Cf. Lecolle (1998, 43).

(10) **Le comité** ne rentrera pas de Brest ce soir, **les membres** resteront sur place une nuit de plus.

Une anaphore possessive (11) serait bien meilleure :

(11) **Le comité** ne rentrera pas de Brest ce soir, **ses membres** resteront sur place une nuit de plus.

Des recherches de co-occurrences sur Frantext confirment cette difficulté à produire une anaphore associative avec un nom générique de membres. Par exemple, aucune des 37 séquences *les membres* relevées après une occurrence de *comité*⁷ ne s'interprète comme un anaphorique associatif de ce dernier. Le caractère défini de *les membres* provient toujours d'une autre source ; c'est très majoritairement (35 cas sur 37) un complément du nom *membres* qui permet le défini, complément en *de* + SN le plus souvent (12), pronom relatif *dont* (13), pronom *en* (14), relative restrictive (15) :

(12) Nous tînmes séance du **Comité** aussitôt. Tous **les membres du Comité** firent bloc avec moi, contrairement aux prévisions de Bernard-Précy, qui avait escompté la dislocation après toutes les menaces [...]. (Valois, *L'Homme contre l'argent : souvenirs de dix ans, 1918-1928*, Frantext)

(13) Personne n'écoutait l'édile qui, sur l'estrade, rendait hommage au **Comité** d'Initiative pour une nouvelle halle aux poissons, **dont** il cita **les membres**, à commencer par MM. Lorque et Lenverguez des établissements Lorque et Lenverguez, ainsi que MM. Tobie, Rougneux, Moutet [...]. (Manchette, *Fatale*, Frantext)

(14) Va pour l'Odéon (« Va pour le champagne, d'Arpentigny ! »), mais ce n'est pas assez d'avoir les deux directeurs ; il y a un **Comité** de lecture à l'Odéon, il faut d'avance **en** connaître **les membres**... et qu'on les chauffe. (Flaubert, *Correspondance*, Frantext)

(15) Je vous en ai démontré les erreurs pour vous armer de défiance, et non pour me donner le triste plaisir de censurer le travail du **comité** de marine. J'invite **les membres éclairés qui composent ce comité** à la plus sérieuse attention. (sans mention d'auteur, *Journal de la Société de 1789/1790*, Frantext)

⁷ Recherche effectuée sur Frantext intégral (4515 textes au moment de cette recherche) avec la demande suivante : *comité* précédant *les membres*, « pas nécessairement dans la même phrase », en utilisant la valeur de distance maximale par défaut (20 mots). Une recherche comparable avec le possessif (co-occurrences *comité / ses membres*) fournit 32 résultats.

Les deux occurrences qui restent sont bien anaphoriques, mais, dans un cas (16), il s'agit d'une anaphore coréférentielle et non d'une anaphore associative (*les membres* s'y interprète comme « les membres des nations unies » et non comme « les membres du comité ») et, dans l'autre (17), le SN anaphorique associatif n'est pas le seul SN *les membres*, mais le SN *les membres de droit*, SN avec lequel on n'a plus affaire à la même généralité :

(16) Le comité IV-2 fut très vite d'accord que les membres des nations unies devaient assumer les mêmes obligations que celles imposées sous le régime de la SDN pour enregistrer les traités et accords internationaux, le secrétariat ayant également charge de les publier. Le terme « accords internationaux » fut employé de préférence à « engagements internationaux », afin de couvrir les entreprises unilatérales de caractère international et ainsi de réserver une place pour l'exemption des engagements militaires secrets, que **les membres des nations unies** pouvaient prendre avec le conseil de sécurité, ou entre eux, pour le maintien de la paix et de la sécurité, dont le **comité** avait des raisons de croire que **les membres** pouvaient ne pas désirer qu'ils fussent publiés. (Sans mention d'auteur, *La Charte des Nations unies : statut de la Cour internationale de justice : texte de la Déclaration de Potsdam*, Frantext)

(17) décret du 22-2-1948. chaque jury ou **comité** d'examens est composé de quatre membres au moins et de douze au plus, non compris **les membres de droit**. (Sans mention d'auteur, *L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'éducation musicale. 1. L'enseignement officiel*, Frantext)

Si l'on ne relève aucune anaphore associative entre un *comité* et *les membres*, on relève, en revanche, de nombreuses anaphores possessives d'un *comité* à *ses membres*, comme en (18) et (19) :

(18) Ce document eut pour résultat de refaire l'unanimité de notre **comité** de Londres. Tous **ses membres** virent clairement où était la voie nationale. (De Gaulle, *Mémoires de guerre : t. 2 : L'Unité*, Frantext)

(19) [...] j'estimais que la présence de Sartre rendait la mienne superflue. Cependant, connaissant à travers Sartre les décisions du **Comité**, j'approuvais que **ses membres** s'engageassent à ne pas écrire dans les revues et les journaux qui accepteraient des textes d'anciens collabos. (Beauvoir, *La force des choses*, Frantext)

Deux autres recherches de co-occurrences, l'une entre *jury* et *les membres*, l'autre entre *parti* et *les membres* sur Frantext intégral (4746 textes au moment de ces recherches) confirment les tendances observées. Parmi les 4 résultats obtenus pour les co-occurrences *jury/les membres*, seule celle illustrée par l'exemple (17) – déjà relevé pour les co-occurrences *comité/les membres* – présente un SN anaphorique avec le SN *les membres de droit*, qui, on l'a noté, ne manifeste pas la même généricité qu'un SN comme *les membres* ; dans les trois autres cas, *les membres* n'est pas anaphorique, c'est un complément du nom (le pronom relatif *dont* – *un jury dont les membres* – ou un syntagme prépositionnel en *de* – *les membres des jurys, les membres des divers jurys*) qui garantit son interprétation référentielle.

Enfin, parmi les 14 résultats pertinents⁸ obtenus pour les co-occurrences *parti/les membres*, on trouve à 13 reprises un complément du nom *membres* (une fois sous la forme du pronom relatif *dont*, douze fois sous la forme d'un syntagme prépositionnel en *de*) garantissant l'autonomie référentielle du syntagme. La seule occurrence anaphorique, *les membres indépendants* en (20), s'interprète non comme « les membres du ou des partis précédemment mentionnés », mais comme « les membres indépendants (ceux qui justement ne sont pas rattachés à un parti) parmi les membres du parlement⁹ ». Une fois de plus, avec la spécification *indépendants*, on n'a plus affaire à la même généricité, on opère des distinctions parmi les membres du parlement (ceux qui sont membres d'un parti et ceux qui sont indépendants) :

(20) Les partis sont placés par blocs de la gauche à la droite, conformément à leur nuance, et dans chaque bloc les sièges sont répartis suivant le désir du parti intéressé. **Les membres indépendants** peuvent s'arranger pour avoir leurs places assignées à l'endroit exact qui représentera avec précision leur nuance politique. « Gauche » et « droite » veulent dire à gauche et à droite du président, si bien que l'« extrême-gauche » est à l'extrémité droite des bancs. (Lidderdale, *Le Parlement français*, Frantext)

Comme dans le cas de la relation *comité/membres*, si l'on cherche à établir une relation anaphorique, c'est l'anaphore possessive qui sera utilisée :

⁸ 21 résultats pour la recherche, mais 14 résultats pertinents seulement, une fois éliminées les occurrences de *parti* participe passé et de *parti* dans des expressions figées comme *tirer parti, prendre parti*.

⁹ Cet antécédent n'est pas mentionné dans le contexte limité fourni par Frantext.

(21) Du 9 thermidor au 1^{er} prairial, **le parti montagnard** fut traité comme le parti girondin l'avait été du 2 juin au 9 thermidor. Soixante-seize de **ses membres** furent condamnés à mort ou décrétés d'arrestation. (Mignet, *Histoire de la Révolution française depuis 1789 jusqu'en 1814*, t. 2, Frantext)

(22) Sur ce dernier point, il est bon de prévenir que nous ne confions pas à la masse entière **du jury constitutionnaire** cette troisième attribution : nous lui demandons de détacher annuellement, par la voie du sort, une section du dixième au moins de **ses membres**, qui sera exclusivement chargée des décisions de justice naturelle. (Sieyès, *Œuvres*, t. 3, *Sur le jury constitutionnaire*, Frantext)

Comment expliquer cette préférence pour le possessif devant un nom générique de membre ? Kleiber (1999 : 298, note 24) pose au sujet des noms collectifs, de l'homogénéité interne qui les caractérise (cf. entre autres, la définition de Flaux 1999¹⁰) et de l'anaphore associative une question extrêmement intéressante : est-il possible d'avoir une anaphore associative avec des noms collectifs homogènes et, à partir du moment où un collectif homogène entre en anaphore associative ne perd-il pas cette homogénéité interne ?

Dans la mesure où le défini associatif extrait un ou des éléments distincts des autres éléments de l'ensemble, l'homogénéité interne constitutive des noms collectifs devrait en effet constituer un sérieux frein à certaines anaphores associatives, celles qui réfèrent à la totalité des membres. On peut rappeler à ce sujet l'analyse de Kleiber (2001a : 80), qui souligne bien les conséquences de la valeur d'unicité du défini pour l'anaphore associative :

« l'entité dénotée par l'expression associative est présentée comme étant la seule entité (ou le seul ensemble d'entités en cas d'article défini pluriel) de la catégorie N à l'intérieur du cadre que constitue l'entité dénotée par l'antécédent », cette dernière entité devant alors contenir « d'autres entités que l'entité de l'expression anaphorique. »

Le problème ne se pose pas avec des exemples tels que *une famille... le père... le fils, une forêt... les chênes... les hêtres...* ou encore *une caravane... les chameaux*¹¹ : les SN définis, en spécifiant des types de membres, ne supposent pas une référence à l'ensemble des

¹⁰ Définition des noms collectifs proposée par Flaux (1999 : 472 ; je souligne) : « noms dénotant des entités composées de parties distinctes préalablement constituées, **homogènes entre elles**, mais autonomes et hétérogènes par rapport au tout » ; cf. aussi Michaux (1992), Borillo (1997), Flaux (1998), Lecolle (1998), Flaux & Van de Velde (2000), Kleiber (2001b), Lammert (2005, 2006 et 2010), Lammert & Lecolle (2014).

¹¹ Une caravane est d'ailleurs avant tout définie comme un groupe de voyageurs traversant des contrées désertiques... le plus souvent à dos de chameaux ou de dromadaires.

membres, ils ont bien une valeur d'extraction. Mais que dire de séquences comme *une forêt... les arbres, un régiment... les soldats, un jury... les jurés* ?

Selon Lammert (2005, 2006, 2010), les collections, notamment les collections inanimées comme une forêt, présentent malgré tout une certaine hétérogénéité : à côté d'une série de membres principaux homogènes (en l'occurrence des arbres), ces collections peuvent inclure des éléments secondaires (fougères, ronces, etc. pour une forêt). C'est-à-dire que sans renoncer au principe définitoire de l'homogénéité, Lammert la restreint en quelque sorte à des éléments principaux obligatoires, une forme d'hétérogénéité pouvant être apportée par des éléments secondaires. Il n'y a alors plus d'obstacle à l'établissement d'une anaphore associative comme *une forêt... les arbres*, puisque *les arbres*, éléments principaux, ne sont pas les seuls éléments constitutifs de la forêt ; et l'anaphore associative peut se poursuivre en énumérant d'autres éléments : *une forêt... les arbres... les ronces... les fougères...*

On pourrait tenir un raisonnement proche pour expliquer une séquence comme *un régiment... les soldats* : outre les membres constitutifs centraux, il peut exister des éléments « satellites », par exemple, des individus dotés d'un rôle fonctionnel, comme le colonel, sous la direction duquel est placé le régiment¹². Il peut aussi y avoir une certaine hiérarchisation entre les membres permettant des distinctions parmi un ensemble : dans un jury, il peut y avoir un membre président ou un premier juré, des jurés titulaires ou suppléants.

Le problème des noms génériques de membres en anaphore associative est lié à un effet d'homogénéisation justement, d'indifférenciation de ces membres. Avec un SN comme *les membres*, la référence se fait de façon indifférenciée à l'ensemble des membres et l'homogénéité de la collection est mise en avant. La moindre différenciation, par exemple au moyen de l'adjonction de l'élément prépositionnel *de droit* dans l'exemple (17), ou d'un adjectif – *indépendant* en (20), *titulaire* en (23) – au nom *membre* rendra de nouveau l'anaphore associative possible :

(17) décret du 22-2-1948. **chaque jury ou comité d'examens** est composé de quatre membres au moins et de douze au plus, non compris **les membres de droit**. (Sans mention d'auteur, *L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'éducation musicale. 1. L'enseignement officiel*, Frantext)

¹² La relation sémantique est ici plutôt une relation fonctionnelle au sens de Kleiber (2001a) qu'une stricte relation membre-collection : le colonel exerce une fonction vis-à-vis du régiment.

(20) Les partis sont placés par blocs de la gauche à la droite, conformément à leur nuance, et dans chaque bloc les sièges sont répartis suivant le désir du parti intéressé. **Les membres indépendants** peuvent s'arranger pour avoir leurs places assignées à l'endroit exact qui représentera avec précision leur nuance politique. « Gauche » et « droite » veulent dire à gauche et à droite du président, si bien que l'« extrême-gauche » est à l'extrémité droite des bancs. (Lidderdale, *Le Parlement français*, Frantext)

(23) Les nouveaux venus du **Politburo** sont des Russes, en ce qui concerne **les membres titulaires** (Romanov, Premier secrétaire du comité régional de Leningrad et le maréchal Oustinov, ministre de la Défense) et l'unique nouveau venu parmi **les suppléants**, Aliev, vient en remplacement d'un dirigeant national déchu de ses fonctions, Mjavanadzé. (Carrère d'Encausse, *L'Empire éclaté : la révolte des nations en U.R.S.S.*, Frantext)

Mais lorsque la collection est présentée comme totalement homogène avec des noms de membres génériques, le défini associatif est exclu. Pour autoriser l'anaphore associative, les noms collectifs doivent ou perdre une part de leur homogénéité interne en admettant des différenciations entre les membres, ou pouvoir être associés à des éléments fonctionnels externes (grâce à d'autres relations sémantiques associatives, des relations fonctionnelles).

3. Des anaphores associatives « à l'envers » ?

L'exemple (6), qui va d'une série de membres (*deux jeeps + le bus + deux camions de soldats*) à la collection (*le convoi*), adopte un ordre que l'anaphore associative n'accepte normalement pas :

(6) **Un petit bus** attendait devant le hall. La portière était ouverte, et avec force politesses on y fit monter les observateurs. Dès que le dernier fut monté, **deux jeeps** se placèrent devant **le bus** et **deux camions de soldats** derrière, et **le convoi** démarra à toute allure. (B. Schlink, *Le fils, Amours en fuite*, Folio, 337-338).

Les travaux de Kleiber *et al.* (1993) et Kleiber (2001a) ont souligné que l'anaphore associative allait normalement du « tout » à la « partie » et même exclusivement du tout à la partie, lorsque la partie n'était pas elle-même définie par rapport au tout :

« les seules (anaphores associatives) qui puissent prétendre *a priori* à une orientation inversée *partie-tout* sont des *inaliénables*, c'est-à-dire celles dont l'expression de la partie implique définitoirement le tout ou se définit conceptuellement par rapport au tout. Pour toutes les autres, toutes celles donc où le « tout » n'est pas inférable de la « partie » comme un tout, la question d'une éventuelle détermination du tout par la partie ne se pose même pas, parce que la partie ou l'ingrédient en question ne se définit pas comme étant une *partie* du tout » (Kleiber, 2001a : 198)

Autrement dit, les anaphores associatives qui peuvent *a priori* fonctionner « à l'envers », sont celles qui sont fondées sur une relation méronymique, à orientation partie-tout, et non celles qui reposent sur une relation à orientation tout-partie comme les relations locatives (ex. *village/église*) ou les relations membre-collection. Une église, soulignent Kleiber *et al.* (1993) et Kleiber (2001a), n'est pas définie comme une « partie » d'un village. L'ensemble « village » n'est pas disponible à partir de la mention d'une église. Ce qui exclut la construction d'une anaphore associative comme (21) :

(21) ? Paul aperçut **une église**. **Le village** était calme. (Kleiber, 2001a : 197)

On ne voit pas pourquoi il en serait autrement avec les arbres de la forêt, puisque les arbres ne sont pas, eux non plus, définis comme des parties de la forêt :

(22) ? Paul aperçut **des arbres**. **La forêt** était dense.

D'ailleurs, même avec un méronyme en première mention, l'anaphore associative reste très difficile. Elle n'est, selon Kleiber *et al.* (1993) et Kleiber (2001a), envisageable que dans des contextes qui justifient la présentation autonome d'une partie « inaliénable », par exemple des contextes de perception progressive comme en (23) :

(23) Ils distinguèrent d'abord **un toit**, puis, à travers le feuillage, découvrirent peu à peu (toute) **la maison** (tout entière). (Kleiber *et al.*, 1993 : 158).

... et encore, car dans un contexte d'entière nouveauté de la maison, une telle séquence reste probablement difficile. Si l'on n'est pas déjà à la recherche d'une maison précise, déjà introduite d'une manière ou d'une autre, un contexte de découverte progressive ne suffit sans doute pas à introduire la maison au défini. En (23), *la maison* ne semble possible que si l'on peut l'interpréter comme « la maison que nous cherchions depuis des heures », « la maison dont on nous avait parlé », c'est-à-dire autrement identifiée que par la simple mention de son toit.

Qu'en est-il de l'exemple (6) ? S'agit-il malgré tout d'une anaphore associative ? L'énumération de ses différents éléments suffit à autoriser l'introduction du convoi sous une forme définie. Mais, même si le convoi n'a pas été directement mentionné dans le contexte antécédent, il ne semble pas vraiment non plus introduire un nouveau référent¹³. Il semble davantage opérer une reprise coréférentielle de l'ensemble des SN qui précèdent : *le convoi*, c'est-à-dire le petit bus, les deux jeeps et les deux camions de soldats. Le défini n'est du reste pas le seul déterminant possible, le démonstratif conviendrait aussi : *ce convoi* en (24) ou *ce couple, cette famille* en (25)-(27), après l'énumération des membres du couple ou de la famille en question.

(24) Un petit bus attendait devant le hall. La portière était ouverte, et avec force politesses on y fit monter les observateurs. Dès que le dernier fut monté, deux jeeps se placèrent devant le bus et deux camions de soldats derrière, et **ce convoi** démarra à toute allure.

(25) Non, non, il faut chasser de ce lieu misérable,

Et **ma femme**, et **mon fils**, **ce couple** detestable. (Desmarte de Saint-Sorlin, *Aspasie*, Frantext)

(26) En quittant la table d'écarté, j'aperçus **un Grand d'Espagne**, un Afrancesado en exil, arrivé depuis quinze jours en Touraine, il était venu fort tard à ce bal, où il apparaissait pour la première fois dans le monde, et visitait les salons accompagné de **sa femme**, dont le bras droit était absolument immobile. Nous nous séparâmes en silence pour laisser passer **ce couple**, que nous ne vîmes pas sans émotion. Imaginez un vivant tableau de Murillo ? (Balzac, *La Muse du département*, Frantext)

(27) **Pascal, ses sœurs, son père, toute cette famille** en un mot était sincèrement chrétienne, bien que sans pratique extraordinaire. (Sainte-Beuve, *Port-Royal* Frantext)

C'est le principe de constitution propre aux collections, le regroupement par contiguïté des membres, qui explique pourquoi de telles anaphores coréférentielles sont possibles. Ces relations de contiguïté, qui sont extérieures aux entités¹⁴, peuvent être des relations de

¹³ Contrairement aux anaphoriques associatifs, dont l'une des particularités est cette introduction d'éléments nouveaux.

¹⁴ Rappelons que ces dernières sont autonomes par rapport au « tout » ; cf., par exemple, la définition des noms collectifs déjà citée (note 10) : « noms dénotant des entités composées de parties distinctes préalablement constituées, homogènes entre elles, mais **autonomes** et hétérogènes par rapport au tout » (Flaux 1999 : 472 ; je souligne).

proximité spatiale – formant alors les « collections » de Cruse (1986) – ou des relations de connexion sociale ou fonctionnelle¹⁵ – formant les « groupes » de Cruse. Il suffit que le contexte précédent exprime cette contiguïté, par énumération, addition ou autre (*se groupaient* en (28), *resserrés, regroupés dans plusieurs arbres resserrés... ce bosquet ; quelques maisons regroupées... ce hameau*¹⁶) pour que ces différents membres puissent être réunis dans un ensemble, pour qu'on puisse réunir du pluriel dans un singulier :

(28) De ce côté, dans le bout opposé à celui de la grande plaine, était **une habitation** plus vaste et plus soignée que les autres, autour de laquelle **se groupaient d'autres maisons** également bien tenues. **Ce hameau**, séparé du bourg par ses jardins, s'appelait déjà LES TASCHERONS, nom qu'il conserve aujourd'hui. La commune était peu de chose par elle-même ; mais il en dépendait une trentaine de métairies éparses. (Balzac, *Le Curé de village*, Frantext)

Rien de tel n'est possible avec les tous au sens strict, qui sont des assemblages de parties intégrées dans le tout, non autonomes et reliées les unes aux autres bien plus que par une simple contiguïté¹⁷.

Conclusion

Les fonctionnements anaphoriques spécifiques à la relation membre-collection reflètent régulièrement les propriétés référentielles des collections. L'homogénéité interne explique pourquoi l'anaphore associative n'est pas possible avec certains noms, les noms génériques de membres (*membre, élément*) :

(29) **Le jury** a enfin fini de délibérer. **?Les membres** viennent de regagner leurs sièges.

L'emploi de ces noms génériques met en effet l'homogénéité de la collection en avant ; en (29), la référence se fait de façon indifférenciée à l'ensemble des membres du jury. Or

¹⁵ Cf. aussi la classification de Lammert (2005) et (2010) sur ce point.

¹⁶ Ou encore *plusieurs maisons regroupées... ce village*, avec une dimension collective de *village*, sa valeur d'*agglomération*, i.e. de concentration d'habitations, « collection » au sens de Cruse. Cette dimension collective est différente de celle évoquée à la note 3 : *village* (ou *ville*) comme regroupement d'individus, « groupe » au sens de Cruse.

¹⁷ Cruse (1986, 175 ; je souligne) note lui-même ces différences d'intégration entre les collections ou groupes et les tous au sens strict : « These entities [= les entités collectives] are essentially collectivities, in that their ultimate parts are elements which themselves, under another aspect, are **independent wholes** of the more basic sort. They are **less structurally integrated** than physical objects ».

l'anaphore associative réclame au contraire une différenciation des membres de la collection, ce que (30) permet, contrairement à (29) :

(30) **Le jury** a enfin fini de délibérer. **Les membres titulaires / Le président et les autres jurés** viennent de regagner leurs sièges.

La pluralité interne et le principe de regroupement par contiguïté expliquent comment l'anaphore, coréférentielle cette fois, peut réunir des membres (*deux jeeps + le bus + deux camions de soldats*) en un ensemble (*le convoi*) et peut ainsi fondre du pluriel dans une forme au singulier, à la fois avec des « groupes » (31) et des « collections » (32) au sens de Cruse (1986) :

(31) **Pascal, ses sœurs, son père, toute cette famille** en un mot était sincèrement chrétienne, bien que sans pratique extraordinaire. (Sainte-Beuve, *Port-Royal* Frantext)

(32) **Un petit bus** attendait devant le hall. La portière était ouverte, et avec force politesses on y fit monter les observateurs. Dès que le dernier fut monté, **deux jeeps** se placèrent devant **le bus** et **deux camions de soldats** derrière, et **le convoi** démarra à toute allure. (B. Schlink, *Le fils, Amours en fuite*, Folio, 337-338).

Les emplois du *ils* collectif illustrent, à l'inverse, un passage du singulier au pluriel. Mais pluralité interne et contiguïté ne suffisent plus ici, puisque, à l'instar des phénomènes d'accord au pluriel observés en anglais (*The tribe/jury/team/family is/are under investigation* vs **The forest have been felled* ; Cruse 1986, 176), ce passage du singulier au pluriel est, comme l'a souligné Kleiber (1994, 174), réservé aux « groupes », c'est-à-dire aux regroupements d'humains « en systèmes » (ex. *famille, jury, comité, parti, ville* ou *village* dans leur dimension collective de « groupe »¹⁸) :

(33) Paul est retourné dans **sa famille**. **Ils** l'ont bien accueilli. (Kleiber 1994, 174)

(34) Pierre a réuni **le comité** ; **ils** l'ont tout de suite élu président. (Flaux, 1999 : 477)

Les autres regroupements, ceux qui, selon Kleiber (1994, 174), correspondent davantage « à des agrégats qu'à des entités organisées en systèmes » (*foule, troupe*), ne le permettent pas :

(35) *J'étais pris dans **la foule**. **Ils** ont failli m'étouffer. (Kleiber 1994, 174 ; l'astérisque est de l'auteur)

¹⁸ Mais non dans leur dimension collective de « collection » évoquée à la note 16.

(36) ***La troupe** progresse doucement. **Ils** sont fatigués. (Kleiber 1994, 174 ; l'astérisque est de l'auteur)

Les emplois anaphoriques de la relation membre-collection n'ont donc pas encore livré tous leurs secrets ; j'espère seulement avoir fait ici deux « petits pas » (cf. Kleiber 2014), derrière les grandes foulées du récipiendaire de ces hommages.

Références bibliographiques

- BORILLO, A. 1997. Statut et mode d'interprétation des noms collectifs. In C. GUIMIER, (ed.), *Co-texte et calcul du sens*. Caen : PU de Caen : 105-121.
- CRUSE, D. A. 1986. *Lexical Semantics*. Cambridge : Cambridge University Press.
- FLAUX, N. 1998. Les noms collectifs et la prédication. In M. Forsgren, K., Jonasson & H. Kronning (eds.), *Prédication, assertion, information*, Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996. Uppsala : Acta Universitatis Upsaliensis : 173-183.
- FLAUX, N. 1999. A propos des noms collectifs. *Revue de linguistique romane* Tome 63 (251-252) : 471-502.
- FLAUX, N. & VAN DE VELDE, D. 2000. *Les noms en français : esquisse de classement*. Gap-Paris : Ophrys.
- KLEIBER, G. 1994. *Anaphores et pronoms*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- KLEIBER, G. 2000. Le possessif via l'anaphore associative. In M. L. CASAL SILVA *et al* (eds.), *La Linguistica Francesa en Espana Camino del Siglo XXI*. Saint Jacques de Compostelle : 55-74 (également publié en 2001. In L. TASMOWSKI (ed.), *The expression of Possession in Romance and German Languages*. Cluj-Napoca : Editura Clusium : 29-52).
- KLEIBER, G. 2001a. *L'anaphore associative*. Paris, PUF.
- KLEIBER, G. 2001b. Sur le chemin du comptable au massif. In C. Buridant, G., Kleiber, G. & J.-C. Pellat (eds.), *Par monts et par vaux. Itinéraires linguistiques et grammaticaux. Mélanges offerts au professeur Martin Riegel*. Louvain-Paris : Peeters : 219-234.
- KLEIBER, G. 2003. Un « puzzle » référentiel en anaphore associative. In F.I. FONSECA, A.M. BRITO (eds.), *Lingua portuguesa : estruturas, usos e contrastes*. Porto : Centro Linguistica da Universidade do Porto : 97-110.

- KLEIBER, G. 2004. Défini associatif et possessif en concurrence textuelle. In J.-M. Adam, J.-B. Grize & M. A. Bouacha (eds.), *Textes et discours : catégories pour l'analyse*. Dijon : Editions universitaires de Dijon : 51-61.
- KLEIBER, G. 2008. The semantics and pragmatics of the possessive determiner. In H.H. MÜLLER, A. KLINGE (eds), *Essays on nominal determination : from morphology to discourse management*. Amsterdam-Philadelphie : John Benjamins Publishing Company : 309-336.
- KLEIBER, G. 2009. Défini et possessif anaphoriques. In F. VENIER (ed.), *Tra pragmatica e linguistica e testuale. Ricordando Maria-Elisabeth Conte*. Alessandria : Edizioni dell'Orso : 279-306.
- KLEIBER, G. 2011. Sémantique et pragmatique du déterminant possessif. *L'Information grammaticale* 129 : 3-13.
- KLEIBER, G. 2014. L'anaphore à petits pas : remarques sur le pronom *celui-ci* anaphorique. In M. FOSSARD & M.-J. BEGUELIN (éds.), *Nouvelles perspectives sur l'anaphore. Points de vue linguistique, psycholinguistique et acquisitionnel*. Berne : Peter Lang : 261-286.
- KLEIBER, G., PATRY, R., MENARD, N. 1993. Anaphore associative : dans quel sens « roule »-t-elle ?, *Revue québécoise de linguistique* 22 (2) : 139-162.
- LAMMERT, M. 2005. Les noms collectifs : entre quantification et qualification. *Scolia* 20 : 241-258.
- LAMMERT, M. 2006. Marqueurs de partition : outils métalinguistiques dans l'analyse des noms collectifs. In G. Kleiber, C. Schnedecker & A. Theissen (eds.), *La relation partie-tout*. Louvain-Paris : Peeters : 107-122.
- LAMMERT, M. 2010. *Sémantique et cognition. Les noms collectifs*. Genève-Paris : Droz.
- LAMMERT, M. & LECOLLE, M. 2014. Les noms collectifs en français : une vue d'ensemble. *Cahiers de lexicologie* 105 (2) : 203-222.
- LECOLLE, M. 1998. Noms collectifs et méronymie. *Cahiers de grammaire* 23 : 41-65.
- MAYER, R. 1980. *Ontologische Aspekte der Nominalsemantik*, Niemeyer, Tübingen.
- MICHAUX, C. 1992. The collectives in French : a linguistic investigation. *Linguisticae Investigationes* XVI (1) : 99-124.

REICHLER-BEGUELIN M.-J. 1988, Norme et textualité. Les procédés référentiels considérés comme déviants en langue écrite. In G. Schoeni, J.-P. Bronckart, P. Perrenoud (eds.), *La langue française est-elle gouvernable ?*. Lausanne : Delachaux et Niestlé : 185-216.